

# Je soutiens mon association

*J'adhère !*



# Adhésion individuelle

**⚠ Une personne = Un bulletin = Une adhésion**

Un couple avec la même adresse doit remplir :

**DEUX BULLETINS pour valider DEUX ADHÉSIONS**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....  
.....

**Tél :** ..... **Mail :** .....

**Par défaut, vous recevez les informations par courrier électronique.**

(cocher la case qui vous correspond)

**Vous êtes :**       **Parent (1)**       **Ami**

**Vous devenez adhérent. Vous avez droit de vote et vous participez à la vie associative.**

**Selon les statuts, pour pouvoir voter à l'AG 2026, vous devez avoir été adhérent en 2025 et être à jour de votre cotisation avant le 15 avril 2026.**

- Pour les parents, nom et établissement de votre proche accueilli : .....

**Vous êtes :**       **Usager**       **Salarié**       **Conjoint de salarié**

**Vous devenez membre bienfaiteur. Vous n'avez pas le droit de vote.**

- Votre établissement .....

**Je déclare avoir pris connaissance des statuts (document consultable sur le site) et respecter le règlement intérieur de l'association des Papillons Blancs de Bergerac.**

**Fait à ..... le ..... Signature :**

# Cotisation

Pour adhérer à l'association, la cotisation est obligatoire.  
Vous devez donc remplir la case 1 ci-dessous (cotisation).

1

Cotisation parent / ami / usager / salarié / conjoint de salarié :  40 €

Les autres montants sont facultatifs (participation à la cotisation Unapei) ou laissés à votre appréciation (pour les dons).

MAIS ATTENTION, n'oubliez pas de cocher les cases que vous choisissez pour que l'on puisse décomposer le montant de votre règlement.

2

Participation à la cotisation UNAPEI et UNAPEI Nouvelle Aquitaine :

45 €

En cochant cette case, vous recevrez le journal de l'UNAPEI "Vivre Ensemble"

3

Don pour soutenir l'association : .....€

Montant libre (vacances des usagers, soutien financier au journal, ... )

Total du règlement : **1** + **2** + **3** = .....€

Paiement possible en plusieurs fois - chèque ou espèces

Les dons et legs, comme l'adhésion, font l'objet d'une déduction fiscale de 66% dans la limite de 20% des revenus imposables (attestation fiscale fournie).

Par exemple : vous nous adressez un chèque de 100 €, cela vous coûtera après déduction fiscale seulement 34 €.



# Pourquoi adhérer ?

## PARCE QUE NOUS VOULONS :

- **Être solidaire et militant,**
- **Défendre** les intérêts des personnes en situation de handicap,
- **Partager** avec des familles ayant le même vécu,
- **Être informé** de la politique du handicap et connaître l'actualité de l'association,
- **Oeuvrer** avec les professionnels de l'association pour obtenir des solutions d'accueil et d'accompagnement adaptées à chaque personne en situation de handicap,
- **Participer** aux commissions associatives avec les professionnels.

## Ainsi les membres adhérents qui ont le droit de vote peuvent :

- Prendre part aux décisions qui engagent l'association et voter sur des orientations stratégiques en assemblée générale,
- Être candidats au conseil d'administration,
- Élire les administrateurs qui mettent en œuvre la politique de l'association et en assurent le fonctionnement.

(1) : Art. 3.2 Statuts : sont considérés comme membres adhérents : les parents de personnes en situation de handicap, leurs ascendants, leurs descendants, leurs collatéraux et leurs alliés jusqu'au 3ème degré.

Les informations recueillies sont traitées par Les Papillons Blancs de Bergerac, responsable du traitement, pour la gestion des adhésions et la communication avec les membres. Elles sont destinées uniquement aux membres habilités de l'association. Vos données sont conservées pendant la durée de votre adhésion, puis archivées pour la durée légale de conservation, dont 10 ans pour les données comptables. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, ainsi que d'un droit à la limitation et à la portabilité de vos données. Une notice explicative est disponible sur demande à [rgpd@pb24.fr](mailto:rgpd@pb24.fr).

Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse dédiée : [rgpd@pb24.fr](mailto:rgpd@pb24.fr). Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter la CNIL pour déposer une réclamation.



Association les Papillons Blancs de Bergerac  
6 avenue Paul Painlevé - 24112 Bergerac cedex  
05.53.74.49.49 - [siege@pb24.fr](mailto:siege@pb24.fr) - [www.papillons-blancs24.com](http://www.papillons-blancs24.com)

